Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20260629-DEL20260617_54-DE

DEL20260617-54

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 17 juin le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS (16)
Dominique MARTIN, Agnès GUILLO, Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, Cyrille MONNERAIS, Aurélie LOEZIC, Adrien GILLARD, Valérie LERAT, Vincent MONNERAIS, Katy LETORE, Thierry ROBIN, Marie-Thérèse LUCAS, Guénaël LAUNAY, Philippe ROBO, Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Pascal JOSSE a donné son pouvoir à Mme Dominique MARTIN.
M. Clément CHOTARD a donné son pouvoir à M. Alain CHOTARD.
M. Corentin PERRICHOT, a donné son pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20260617-54 – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 DU DELEGATAIRE VEOLIA

Madame le Maire, porte à connaissance à l'ensemble du conseil municipal le rapport annuel 2025 du délégataire Véolia. Document ayant été remis par courriel à l'ensemble des membres du conseil municipal avec la convocation le 12 juin 2026.

Il est demandé au conseil municipal de :

D'acter la prise de connaissance du rapport annuel 2025 du délégataire Véolia.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents :

Acte la prise de connaissance du rapport annuel 2025 du délégataire Véolia.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



Dominique MARTIN

Certifié exécutoire
Les formalités de publicité ayant été
effectuées le : 24/06/2026
et l'extrait du registre des délibérations ayant été transmis en Préfecture le : 24/06/2026